

# Action pour l'accès universel 2010:

## mythes

## réalités



### Messages clés de la société civile à la Réunion de haut niveau sur le sida

Ces messages clés ont été préparés par des membres du Groupe spécial de la société civile<sup>1</sup> en vue de la Réunion de haut niveau sur le sida de 2008, pour aider leurs collègues de la société civile qui participeront à la réunion.

- L'examen onusien des progrès réalisés dans la réponse au VIH et au sida devrait mettre en relief l'urgence de respecter l'engagement au principe de l'accès universel ainsi que les conséquences désastreuses d'un échec à l'atteinte de ce but.
- L'accès universel à la prévention et aux soins, traitements et soutien pour le VIH doit être réalisé d'ici 2010. Nous devons poursuivre les efforts, atteindre les objectifs et tenir promesse, conformément aux engagements des États membres lors de Réunions de haut niveau antérieures.
- Les droits humains sont inextricablement liés au succès de la réponse au sida. Pour réaliser l'accès universel d'ici 2010, tous les aspects des droits humains doivent être pleinement exercés, respectés et appliqués.
- Des mesures concrètes sont requises pour éradiquer le stigmatisation et la discrimination, conformément aux engagements énoncés.
- La criminalisation de la transmission du VIH est une violation de droits humains et des engagements des États membres. Les gouvernements et les agences de l'ONU devraient travailler à l'élimination des lois qui criminalisent la transmission du VIH.
- Les restrictions de voyage liées au VIH sont une violation de droits humains qui a des répercussions néfastes sur la santé publique. Les gouvernements et les agences de l'ONU doivent exiger l'élimination de telles restrictions et imposer des sanctions concrètes aux gouvernements qui les maintiennent.
- Les principales populations vulnérables, comme les hommes qui ont des rapports sexuels avec des hommes, les personnes qui utilisent des drogues, les travailleuses et travailleurs sexuels, les personnes transgenre, les migrants, les réfugiés, les femmes et les jeunes, doivent être habilités à contribuer activement à la réponse mondiale au VIH et au sida. Elles doivent être reconnues comme des partenaires et impliquées dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de programmes qui répondent à leurs besoins spécifiques.
- Des ressources financières accrues doivent être octroyées de manière soutenue aux programmes sur le sida.
- L'accès aux traitements accuse un retard considérable sur les engagements; des mesures concrètes sont urgemment requises pour remédier à ce problème.
- Les membres de la société civile, en particulier les personnes vivant avec le VIH, doivent être reconnus comme des partenaires dans la réponse au VIH et au sida à tous les paliers. Il faut aller au-delà d'une participation symbolique. La participation à part entière de la société civile est cruciale au succès de la réponse, et elle doit être pleinement financée.
- Il est essentiel de reconnaître que l'inégalité des sexes est un catalyseur fondamental de l'épidémie.

Le programme officiel de la Réunion de haut niveau sur le sida de 2008 inclut cinq panels dont les thèmes sont tirés du rapport préparé par le secrétaire général des Nations Unies en vue de la réunion. Les messages clés (au verso) s'appliquent à tous ces thèmes et sont accompagnés de messages spécifiques proposés par des membres du Groupe spécial de la société civile.

1. Le Groupe spécial de la société civile (GSSC) a été mis sur pied par le président de l'Assemblée générale de l'ONU pour appuyer la participation efficace et active d'organismes de la société civile à la Réunion de haut niveau sur le sida, les 10 et 11 juin 2008. Pour plus d'information sur le GSSC et son rôle, et sur la Réunion de haut niveau, voir : [www.icaso.org/cstf.html](http://www.icaso.org/cstf.html)

### **Panel 1 : Comment miser sur les accomplissements et accélérer les progrès vers la réalisation de l'accès universel d'ici 2010 – pour atteindre d'ici 2015 les Objectifs du Millénaire pour le développement?**

- Maintenir le point de mire sur la réalisation de l'accès universel aux mesures de prévention, de traitement, de soins et de soutien d'ici 2010. Les gouvernements, les organismes de financement multilatéral et bilatéral, l'ONU et le Fonds mondial doivent être responsabilisés d'assurer l'accès complet et équitable aux traitements contre le VIH et des maladies connexes comme la tuberculose et l'hépatite C.
- Investir des ressources financières et humaines de manière proportionnelle à la vulnérabilité et aux réalités épidémiologiques dans chaque région.
- Établir des mécanismes régionaux et mondiaux pour la négociation du prix et l'approvisionnement efficace de tous les produits liés au VIH, avec un point de mire particulier sur l'abordabilité des antirétroviraux de deuxième génération, des formulations pédiatriques, du matériel de diagnostic, des thérapies de substitution et des seringues stériles.
- Assurer l'uniformité des normes de soins pour le VIH, d'une région à l'autre; autrement dit, des normes universelles devraient être adoptées.

### **Panel 2 : Les défis du leadership et de l'appui politique dans les pays touchés par des épidémies concentrées**

- S'assurer que les réponses aux épidémies concentrées se fondent sur le respect indéfectible des droits humains des populations les plus durement frappées et sur un dévouement absolu à l'éradication du stigmaté et de la discrimination.
- Abolir la criminalisation de la transmission du VIH, en la dénonçant comme une violation de droits humains. La criminalisation des communautés les plus affectées et des comportements à risque est l'un des plus importants obstacles à l'élaboration de programmes efficaces en contexte d'épidémies concentrées.
- Voir à ce que l'allocation de ressources implique les communautés les plus affectées, afin de renforcer les programmes de prévention et l'accès aux soins et traitements. Les communautés les plus affectées par des épidémies concentrées doivent être capables de déterminer leurs priorités et de diriger leurs réponses nationales.

### **Panel 3 : Faire en sorte que la réponse au sida soit à la hauteur des besoins des femmes et des filles – l'égalité des sexes et le sida**

- Assurer que la santé et les droits sexuels et génésiques, notamment ceux des femmes vivant avec le VIH, soient à l'avant-plan de l'examen des progrès et obstacles dans la mise en œuvre des engagements énoncés dans la Déclaration politique de 2006 (paragraphe 30), afin d'accroître la capacité des femmes et des adolescentes de se protéger du VIH.

- Aborder le lien entre le VIH et la violence à l'endroit des femmes et des filles, y compris la nécessité d'intensifier la réponse à ces enjeux.
- Allouer des ressources à des programmes spécifiques sur la vulnérabilité des femmes et des filles.
- Reconnaître que la réponse à la féminisation de l'épidémie nécessite que des ressources soient consacrées à la promotion de l'égalité des sexes.

### **Panel 4 : Le sida, un changement multigénérationnel – développer une réponse solide et à long terme**

- Garantir l'intégration et la participation à part entière de la société civile – un élément crucial à ce que la réponse à long terme soit liée de manière dynamique à des changements et environnements sociaux complexes. Les systèmes et structures devraient favoriser la participation ainsi qu'une mobilisation communautaire accrue, en tant que parties intégrantes de la réponse.
- Assurer l'accès à des soins de santé primaires de qualité pour les personnes vivant avec le VIH. Le débat actuel sur la question du renforcement horizontal ou vertical des systèmes de santé engendre une fausse dichotomie entre les systèmes de santé plus généralistes, qui traitent plusieurs maladies, et les soins et traitements spécifiques aux personnes vivant avec le VIH.
- Assurer la provision de soins et de soutien aux personnes vivant avec le VIH ou autrement affectées – un élément crucial aux stratégies de réduction de la pauvreté.
- Voir à ce que la réponse au VIH inclut des approches complètes et holistiques au bien-être (p. ex., une personne vivant avec le VIH pourrait aussi être vulnérable à la tuberculose ou à l'hépatite C).
- Assurer l'accessibilité complète des mesures de prévention de la transmission périnatale du VIH et l'accès aux traitements pour les mères séropositives au VIH.
- Voir aux besoins d'expansion significative des réponses programmatiques et d'augmentation des ressources pour les enfants orphelins du sida.

### **Panel 5 : Ressources et accès universel : occasions et limites**

- Assurer l'engagement financier partagé de donateurs internationaux, gouvernements nationaux et sources du secteur privé, par le biais de partenariats, pour réduire le fardeau dans chaque secteur.
- Répondre au besoin de mécanismes plus transparents, efficaces et imputables, afin d'éliminer les blocages et de diriger les ressources vers le palier sous-national, où elles sont bénéfiques aux communautés vivant avec le VIH et aux individus vulnérables.
- Accroître la capacité d'absorber un flux financier accru en répondant au besoin urgent de ressources non financières comme l'accroissement des capacités, le perfectionnement des compétences, l'assistance technique et la mobilisation communautaire.

#### **Pour plus d'information :**

UNGASS 2008 : <http://www.ua2010.org/en/UNGASS>

ONUSIDA : <http://www.unaids.org/en/Conferences/2008HLM/default.asp>

Président de l'Assemblée générale de l'ONU : <http://www.un.org/ga/president/62/issues/HLMonHIV.shtml>

#### **Pour de plus amples renseignements, communiquer avec :**

Linda Hartke : + 41 76 321 6384 • [lhartke@e-alliance.ch](mailto:lhartke@e-alliance.ch)

Zonibel Woods : + 1 613 866 9264 • [zonnyw@yahoo.co.uk](mailto:zonnyw@yahoo.co.uk)

#### **Contact médias :**

Callie Long:

+1 647 267 9813 • [calliel@icaso.org](mailto:calliel@icaso.org)